

**4H30**

DE FORMATION  
DÉLIVRÉES

# Avocats et LBC-FT : la mobilisation par l'autorégulation

FORMAT  
HYBRIDE

Le 23 janvier 2025 - Maison du barreau, 2 rue de Harlay - 75001 Paris

**13h30 - 14h00 Accueil des participants**

**14h00 - 14h30 Allocution d'ouverture**

**Julie COUTURIER**, Présidente du Conseil national des barreaux

**Pierre HOFFMAN**, Bâtonnier de Paris

**Jean-Raphaël FERNANDEZ**, Président de la Conférence des bâtonniers

**14h30 - 14h35 Présentation du colloque**

**Anne-Marie MENDIBOURE**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

## 14h35 - 15h45 Table ronde n°1 : Les obligations de vigilance

Modérateur :

**Anne-Marie MENDIBOURE**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

Intervenants :

**Pierre ALLEGRET**, sous-directeur lutte contre la criminalité financière et sanctions internationales à la Direction générale du Trésor

**Olivier CREPLET**, avocat au barreau de Bruxelles, membre de la commission anti-blanchiment de l'Ordre des barreaux francophones et germanophones

**David LÉVY**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

**Marie-Laure VIEL**, ancienne Présidente de la Commission de contrôle des CARPA

**15h45 - 16h00 Pause**

## 16h00 - 17H10 Table ronde n° 2 : La déclaration de soupçon, quelle garantie d'immunité et quelle protection du déclarant ?

Modérateur :

**Stéphane NESA**, ancien Bâtonnier du barreau d'Ajaccio, responsable de la commission « compliance » de la Conférence des Bâtonniers

Intervenants :

**Vanessa BRONSTEIN**, sous-directrice de la justice pénale spécialisée de la Direction des Affaires criminelles et des grâces

**Caroline WEILL**, adjointe au chef du département des affaires institutionnelles de TRACFIN

**Vincent NIORE**, membre du Conseil national des barreaux, ancien vice-Bâtonnier du Barreau de Paris

**Florence HAUDUCOEUR**, membre du Conseil National de l'Ordre des experts-comptables

**Pascal BEAUVAIS**, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

**4H30**

DE FORMATION  
DÉLIVRÉES

# Avocats et LBC-FT : la mobilisation par l'autorégulation

Le 23 janvier 2025 - Maison du barreau, 2 rue de Harlay - 75001 Paris

FORMAT  
HYBRIDE

## 17h10 - 18h20 Table ronde 3 : Contrôles et supervision

Modérateur :

**Jean-Charles KREBS**, avocat au barreau de Paris, Secrétaire général de la CARPA

Intervenants :

**Didier BANQUY**, président du Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (COLB)

**Aude MOREL**, sous-directrice des professions judiciaires et juridiques, direction des affaires civiles et du Sceau, ministère de la Justice

**Stéphanie VACHER**, cheffe du bureau de la déontologie et de la discipline des professions judiciaires et juridiques, direction des affaires civiles et du Sceau, ministère de la Justice

**Michelle BILLET**, présidente déléguée de la Société de courtage des barreaux, ancienne bâtonnière du barreau de Thonon-les-Bains, du Lemman et du Genevois

**Michel BENICHOU**, ancien Président du Conseil des Barreaux européens (CCBE)

## 18h20 - 18h35 Synthèse des travaux

**David LÉVY**, co-responsable du groupe de travail LBC-FT du CNB

## 18h35 Cocktail de clôture

Le présent événement se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit jusqu'à 4h30 de formation délivrées au cours de ce colloque. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement